

## **REUNION COMITE DIRECTEUR**

### **28 NOV 2018**

**Présents :** Claude Delafosse, Yannig Goltais, , Christine Lepourcelet T, Daniel Guérin, Jean- Yves Abgrall, Coralie Baguelin, Laurence Roux et Delphine Goltais

**Excusés :** Marc Tétard, et Gwen Rubeillon

**Absents :** Michel Morvan, Loïc Année et Benoît Bideau

**Pièces jointes :** feuille émargement, et ordre du jour

Début de séance à 20h05

Lecture très rapide de l'ordre du jour.

Claude revient sur l' AG qui s'est déroulée sereinement dans la simplicité et le respect mutuel des différents intervenants .

Concernant l'assemblée Régionale, les responsables des clubs du département d'Ille et Vilaine se sont exprimés à l'unisson. A l'issue du rapport moral du président, l'annonce faite par Olivier Julienne sur la démission de Jacques PELE a paru incongrue , certains membres du comité directeur n'étant pas au courant de cette démission adressée au président de la ligue quelques jours auparavant . Ce n'était pas le moment ni l'endroit pour l'évoquer en méconnaissance des tenants et aboutissants.

Claude souhaite que ce genre de comportement n'ait pas sa place au sein du comité départemental , et veut instaurer un code de bonne conduite.

Il faut respecter le code hiérarchique prévu dans les statuts. Le président doit être informé en priorité et seul le président et vice président peuvent donner les directives au secrétaire administratif.

Il est très important de se dire les choses en interne.

Le comité regrette que les « maîtres » ne se soient pas représentés à la ligue, alors que l'AG régionale était électorale et que ce poste de responsable des maîtres aurait pu être pourvu par une candidate féminine.

En ce qui concerne le CAF qui serait basé sur Rennes, il est regrettable que le comité départemental n'ait pas eu la priorité des informations divulguées lors de l'AG régionale . Sans enfreindre la confidentialité des négociations en cours, il aurait été décent que le président du comité départemental en soit informé, voire associé.

**Vote du bureau** à l'unanimité

Marc Tétard, nouveau trésorier

Daniel Guérin, vice-président

Les autres membres restent à leur poste.

Nous revenons sur l'importance de mettre en place, une commission informatique afin de venir en aide aux clubs, dans le traitement des compétitions dont ils ont la charge .

Cela doit faire partie d'une action, sa finalité étant la connaissance et la transmission des savoirs et des savoir-faire pour pallier à la mouvance constatée et quasiment inéluctable des bénévoles des clubs.

Nous pourrions réunir une à deux personnes par club, une matinée, pour travailler sur une compétition.

Nous pouvons proposer de mettre en place un support de gestion pour les clubs.

La date du 15 décembre au matin à Chartres au siège de la ligue est retenue et éventuellement le 3 mars à Vitry à la piscine, le matin également, en amont d'une compétition se déroulant sur les mêmes lieux l'après-midi.

Le comité pourrait proposer le déjeuner.

A été décidée , à effet rétroactif, la prise en charge des frais de déplacement pour les membres du comité bloqués la saison passée pour des raisons connues de tous.

Le comité 35 décide de remettre en place l'aide aux clubs pour l'organisation d'une compétition départementale (parcours avenir, jeunes, juniors et plus, hors meeting et ENF, à hauteur de 30€ par réunion , sous réserve du respect du cahier des charges, dans lequel nous rajoutons la fourniture de l'eau et les boissons chaudes pour les membres du jury.

Le book devra être mis à jour avec ces nouvelles informations.

Nous revenons sur la dotation de CNDS, perçue par la ligue pour la saison passée et qui nous a pas été reversée. Il n'y a aucune raison de ne pas percevoir la part qui doit nous revenir. Un courrier sera envoyé au président de la ligue.

Pour ce qui est de la date du meeting Nat 35, il avait été convenu que Benoit BIDEAU , président de la section natation du CPB , rencontre les responsables Rennais pour en discuter .

Echanges sur l'action sportive : déplacement à St Raphael. Le comité décide d'approfondir ses recherches à propos des modalités du déplacement.

Il est très important que nous travaillions, avec la commission sportive, sur nos projets d'action, afin de pouvoir bénéficier des avantages liés à la contractualisation avec la ligue.

A ce sujet, nous sommes toujours dans l'attente des directives de la ligue sur le contenu des actions qui seraient éligibles dans le cadre de cette contractualisation.

Le Comité d'Ille et Vilaine souhaiterait que des actions départementales pour l'ensemble des niveaux de nageurs soient mises en place, en accord avec l'ETD en coordination avec l'ETR, en harmonie et en complémentarité des actions régionales.

Fin de séance à 22h15

le secrétaire général

JY Abgrall